Le comité d'entreprise (CE) existe-t-il toujours ?

Vérifié le 09 mai 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Non. Les attributions du CE sont désormais confiées depuis le 1er janvier 2020 au comité social et économique (CSE) (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34474) .

Questions ? Réponses !

Quels sont les moyens du comité social et économique (CSE) ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F100)
Comment se déroulent les réunions du comité social et économique (CSE) ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33778)
En quoi consiste le droit d'alerte du comité social et économique (CSE) ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33779)